

A M B A S S A D E D U T O G O
Mission Permanente auprès de
l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres Organisations Internationales
à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

34^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 de l'ordre du jour :

Assistance technique et renforcement des capacités

Dialogue individuel sur le rapport du haut-Commissaire sur la situation des droits de l'homme en République de Guinée

Déclaration de S.E.M **Yackoley K. JOHNSON**, Ambassadeur,
Représentant permanent du Togo auprès de l'Office des Nations Unies à
Genève

Genève, 22 mars 2017

09 h 00 - 12 h 00

Monsieur le Président,

La délégation togolaise remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour la qualité de son rapport qui met en lumière la situation des droits de l'homme en Guinée et formule par la même occasion des recommandations pertinentes visant à remédier aux problèmes auxquels le pays fait face en la matière.

Le Togo apprécie les progrès accomplis par la République de Guinée dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme au cours de la période indiquée avec l'assistance du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Guinée dont il salue la qualité de son appui.

L'amélioration du cadre législatif de protection des droits de l'homme et l'adoption de nouveaux textes de loi, du code pénal et de procédure pénale, démontrent la ferme volonté des Autorités Guinéennes de se conformer à leurs obligations en matière de protection des droits de l'homme.

La délégation togolaise note avec beaucoup d'intérêt les réformes importantes entamées par le Gouvernement Guinéen qui prennent en compte de nombreuses préoccupations dans le domaine des droits de l'homme qui sont entre autres le retrait de la peine de mort dans le nouveau code pénal, l'introduction d'une définition de la torture et d'une peine adéquate qui la sanctionne, la suppression des justices de paix, etc.

Le Togo encourage également les Autorités Guinéennes dans la lutte contre l'impunité.

Monsieur le Président,

Il ne serait pas superflu, me semble-t-il, de rappeler que la Guinée a payé un lourd tribut lors de l'épidémie Ebola, comme l'a si bien souligné le Haut-Commissaire dans son rapport. A cet égard, la délégation togolaise, invite les partenaires à continuer à apporter à ce pays, le soutien nécessaire dans ses efforts de réformes du système de santé pour le plus grand bien de la population notamment la mise en place du Plan de résilience post-Ebola.

Pour terminer, ma délégation exhorte le Gouvernement de Guinée à renforcer davantage ses stratégies de lutte contre les mutilations génitales et à poursuivre la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Togo invite la Communauté internationale à apporter à la Guinée les appuis multiformes pour lui faciliter la mise en œuvre de ses engagements internationaux.

Je vous remercie.